

COUVERTURE COMPLÈTE À L'ÉTRANGER



FRAIS MÉDICAUX



SECOURS ET TRANSPORT D'URGENCE



TRANSFERTS ET RAPATRIEMENTS



SÉJOUR ET CHANGEMENT DE RÉSERVATION



ACCOMPAGNANTS



OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

ASSURANCE DE BASE

Les frais de traitements médicaux d'urgence sont couverts jusqu'à deux fois les tarifs suisses

Pour les frais de secours et de transports d'urgence jusque chez le médecin ou jusqu'à l'hôpital le plus proche, le montant maximum est de CHF 500.- par an

CHF 500.- / année

non couvert

non couvert

non couvert

BASIC

100 % des frais médicaux

Jusqu'à CHF 20'000.- en Suisse et à l'étranger

Transferts et rapatriements pour raison médicale jusqu'à CHF 20'000.-

Jusqu'à CHF 5'000.- pour les frais de séjour et de changements de réservations

Frais d'hôtel pour les autres voyageurs et les membres de la famille assurés, changements de réservation jusqu'à CHF 5'000.-

Jusqu'à CHF 20'000.- pour les frais de recherche et de sauvetage

ASSURANCE VOYAGE

100 % des frais médicaux

Illimité

Transferts et rapatriements pour raison médicale jusqu'à 100%

Jusqu'à CHF 5'000.- pour les frais de séjour et de changements de réservations

Frais d'hôtel pour les autres voyageurs et les membres de la famille assurés, changements de réservation jusqu'à CHF 5'000.-

Jusqu'à CHF 50'000.- pour les frais de recherche et de sauvetage

atupri

L'assureur de la santé